



PROCES-VERBAL

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2021
A 18 HEURES 00**

VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU

Ordre du jour

AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05/03/2021

ACTION CŒUR DE VILLE – COMMERCE - TOURISME :

- Convention tripartite ville, conseil régional Centre-Val de Loire et le lycée Rémi-Belleau pour l'accès à la voie verte C. Silvy
- Convention entre le Département et la commune relative au déclassement de routes départementales dans l'agglomération de Nogent-le-Rotrou

FINANCE :

- Débat d'orientations budgétaires 2021
- Garantie d'emprunt NOGENT PERCHE HABITAT
- Vente de matériels sur WEBENCHERES

TRAVAUX – URBANISME – TRANSPORT URBAIN :

- Délégation du droit de préemption urbain aux communes
- Approbation de la convention de financement avec le GAEC BELLIER
- Approbation de la convention avec la Fondation 30 millions d'Amis pour la gestion des surpopulations félines

RESSOURCES HUMAINES :

- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition individuelle entre la commune et la CDC du Perche

CULTUREL :

- Modification des tarifs 2020/2021 de l'école de musique municipale
- Don LAMBROT

EDUCATION :

- Convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

ETAIENT PRESENTS : **20** : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Jean-Claude DORDOIGNE, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Pascale DE SOUANCE, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER

Absents : **2** : Loïc PENNANECH, Guillaume CARAYON

Pouvoirs : **7** : Catherine CATESSON à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU ; Guy CHAMPION à Roselyne RICHARD-BRULE ; Gérard DEVOIR à Guy BOCQUILLON ; Pascaline GRANGIER à Alain VERGNOL ; David LEDUC à Jérémie CRABBE ; Céline GUILLOCHON à Josiane SEIGNEUR ; Jean-Pierre HUGUET à Pascale DE SOUANCE

Secrétaire de séance : Marie POIRIER

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.
Madame Marie POIRIER est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte.

Monsieur le Maire indique à ses collègues qu'afin de lutter contre la propagation du virus COVID-19, et en application de la Loi n° 2020-1379 du 4 novembre 2020, il a décidé que ce conseil municipal se tiendrait salle Simone Signoret, puis il passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2021, transmis le 12 mars 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LE PASSAGE DE VEHICULES D'ENTRETIEN ET DE SECOURS DANS L'ENCEINTE DU LYCEE REMI-BELLEAU POUR ACCEDER A LA PROMENADE CAMILLE SILVY, entre la ville, le Conseil régional Centre-Val de Loire et le lycée Remi-Belleau.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR ET LA COMMUNE DE NOGENT-LE-ROTRON RELATIVE AU DECLASSEMENT DE ROUTES DEPARTEMENTALES DANS L'AGGLOMERATION NOGENTAISE, en contrepartie de la réalisation de travaux de réfection des couches de roulements des rues Giroust, Gouverneur et de la partie basse de la rue de Sully.

Vote favorable à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur Guillaume CARAYON.

ETAIENT PRESENTS : 21 : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Jean-Claude DORDOIGNE, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Guillaume CARAYON, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Pascale DE SOUANCE, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER

Absent : 1 : Loïc PENNANECH

Pouvoirs : 7 : Catherine CATESSON à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU ; Guy CHAMPION à Roselyne RICHARD-BRULE ; Gérard DEVOIR à Guy BOCQUILLON ; Pascaline GRANGIER à Alain VERGNOL ; David LEDUC à Jérémie CRABBE ; Céline GUILLOCHON à Josiane SEIGNEUR ; Jean-Pierre HUGUET à Pascale DE SOUANCE

Secrétaire de séance : Marie POIRIER

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Cette présentation a été suivie d'un débat.

Interventions de Pascale DE SOUANCE, Amadys CASTANIER, Estelle DUEZ et Harold HUWART.

Vote favorable à l'unanimité.

GARANTIE D'EMPRUNT NOGENT PERCHE HABITAT, pour un prêt de 502 700 €, composé de 6 lignes de prêt, contracté auprès de la Banque des Territoires, pour le financement de la construction de 4 logements sis 26 à 32 Rue des Vergers à Nogent-le-Rotrou.

Vote favorable à l'unanimité.

VENTE DE MATERIELS SUR LE SITE WEBENCHERES

Vote favorable à l'unanimité.

DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU), à la commune, dotée d'un PLU, et de renouveler la délégation de l'exercice du droit de préemption au Maire.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LE GAEC BELLIER, fixant les modalités de participation financière de la ville aux travaux engagés par ce groupement.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS POUR LA GESTION DES SURPOPULATIONS FELINES, permettant l'obtention d'une participation financière à hauteur de 50 % des frais de stérilisation et tatouage, engagés par la collectivité lors des campagnes de stérilisation des chat.e.s errants, la collectivité prenant en charge les 50 autres pourcents, soit 1 050 €.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE, d'un agent de la collectivité pour le remplacement d'un chauffeur de car de la CDC à raison de 16 heures hebdomadaires, du 4 au 9 février 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

ACCEPTATION DU LEGS LAMBROT AU CHATEAU DES COMTES DU PERCHE

Ce legs comprend le fonds d'atelier de peinture, sculptures, photos et matériels, de Monsieur Guy LAMBROT.

Vote favorable à l'unanimité.

MODIFICATION DES TARIFS 2020/2021 DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, en raison de la crise sanitaire, selon les modalités du tableau joint.

Vote favorable à l'unanimité.

Règles de base au prorata des semaines de cours	Nombre d'élèves concernés	Nombre de cours concernés de septembre à décembre	Nombre de cours concernés de janvier à février	Nombre de cours de mars à avril	Nombre de cours de mai à juillet
Pour les cours collectifs (mineurs) Si visioconférence = remboursement à 100 %	16	7	0	0	0
Pour les cours collectifs (majeurs) Si visioconférence = remboursement à 100 %	21	7	7	7	7
Pour les adultes instrumentistes Si visioconférence = remboursement à 75 %	37	7	7	7	7
Pour les mineurs instrumentistes Si visioconférence = remboursement 50 %	92	6	0	0	0
Pour les élèves justifiants d'une impossibilité de visioconférence = remboursement à 100 %	4	12	0	0	0
Pour les élèves en 3 ^{ème} cycle : aucune remise	3	0	0	0	0

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS » POUR 2021, avec le Ministère de l'Education Nationale, dans les écoles maternelles de la ville. Cette convention, d'une durée d'une année, s'achèvera au 31 décembre 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos les débats et lève la séance.




Harold HUWART,
Maire de Nogent-le-Rotrou.